

TOURISME ET DÉSERTS

Guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux du tourisme dans les déserts

POURQUOI UNE GRILLE D'ÉVALUATION ?

Ce document a été conçu pour vous aider à évaluer, au sein de votre entreprise mais aussi avec vos partenaires et vos fournisseurs, la manière dont vous intégrez la protection de l'environnement et le développement durable dans les activités touristiques que vous développez dans les déserts. Cette grille d'évaluation est composée de deux parties.

La première partie vous permet de faire le point de vos actions en matière de sensibilisation de votre clientèle et d'implication des populations locales. La deuxième partie vous permet d'évaluer votre engagement, celui de vos prestataires et de vos fournisseurs en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

Au total, ce questionnaire est composé d'un ensemble de 47 questions ouvertes ou directes qui vous permettent de lister les actions que vous avez menées, celles que vous souhaitez entreprendre et vous donnent des outils de réflexion par rapport à des pratiques concrètes concernant toute l'industrie du tourisme dans les déserts.

Ce document peut être utilisé comme un outil de discussion et d'analyse de votre comportement - celui du tour opérateur - mais aussi de celui de vos prestataires et de vos fournisseurs. Il peut permettre de mesurer d'une année sur l'autre l'évolution des changements que vous avez entrepris dans le sens de la protection de l'environnement et du patrimoine, du développement local ou de la protection des milieux naturels que sont les déserts. Il peut servir de base à la réalisation d'une charte éthique, ou d'un modèle de certification propre aux déserts. Il peut aussi tout simplement vous servir de référence dans le choix de vos nouveaux partenaires.

Dans tous les cas, ce système d'évaluation - complété du Guide des Bonnes Pratiques - est non seulement un excellent outil pour améliorer vos performances environnementales et votre contribution au développement durable, mais il peut aussi être générateur de profit en vous aidant à adapter votre activité à une demande en recherche de « démarche plus responsable ».

EN COMPLÉMENT : LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Le Guide de Bonnes Pratiques a été réalisé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avec des voyageurs pour promouvoir un tourisme responsable dans les déserts, à la fois facteur de développement et de protection de l'environnement.

Ce guide a pour vocation d'inciter et d'aider l'ensemble des acteurs de l'industrie du tourisme (tour opérateurs, prestataires, hôteliers, loueurs de voiture, etc.) ainsi que les collectivités locales et organismes concernés à poursuivre et/ou concevoir le développement touristique des déserts dans le respect des populations locales et des critères du développement durable. Sept chapitres principaux permettent de présenter clairement les thèmes clés du tourisme dans les déserts, les problèmes qui y sont liés et des recommandations précises pour réduire son impact. Ce guide offre également des sources complémentaires d'informations.

PREMIÈRE PARTIE
ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION DES CLIENTS AU TOURISME DURABLE DANS LES
DÉSERTS ET CRÉER DES BÉNÉFICES POUR LES POPULATIONS LOCALES

A) SENSIBILISER SA CLIENTÈLE

Informez et sensibilisez les visiteurs au respect des cultures des populations d'accueil

- 1 Diffusez-vous auprès de votre clientèle un code de conduite du voyageur dans les déserts ?

Oui Non

- 2 Comment informez-vous vos clients de la situation économique, sociale et environnementale du pays, de ses spécificités culturelles et religieuses et des gestes d'usage à adopter pour respecter les traditions locales ?

- 3 Vos clients sont-ils informés des avantages que présente le recours à un guide local spécialisé ?

Oui Non

- 4 Encouragez-vous vos clients à acheter l'artisanat produit localement ?

Oui Non

- 5 Encouragez-vous vos clients à contribuer à des actions de protection de l'environnement, des opérations de développement ou des projets de solidarité que vous menez dans les déserts ?

Listez-les et précisez pour chaque projet comment vous avez encouragé vos clients :

- 6 Quelles sont vos méthodes pour évaluer le niveau d'appréciation de vos clients par rapport à l'impact social et environnemental du voyage auquel ils ont participé ?

Informez et sensibilisez les clients au respect de l'environnement

- 7 Quels sont les conseils que vous donnez à vos clients pour respecter l'environnement de la destination et des sites visités ?

- 8 Vos clients sont-ils informés lorsqu'il est indispensable d'utiliser l'eau avec parcimonie et des façons d'utiliser les savons et autres produits nettoyants sans polluer l'eau ?

Oui Non

Informers et sensibiliser les clients au respect du patrimoine

- 9 Comment sensibilisez-vous vos clients au respect des réglementations locales, nationales et internationales en vigueur (faune et flore en voie d'extinction ou menacées, antiquités, régulations des parcs nationaux, etc.) et aux conséquences néfastes de l'achat du patrimoine néolithique ?
- 10 Comment encouragez-vous les contacts de vos clients avec la population locale afin de tirer bénéfice de leur culture et de leurs traditions ?

B) IMPLIQUER LES POPULATIONS LOCALES DANS LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- 11 Lors de la mise en place d'un nouveau produit, rencontrez-vous préalablement les communautés locales et toute partie concernée par votre projet ?

Oui Non

- 12 Comment sensibilisez-vous les populations locales à l'accueil de visiteurs (compréhension interculturelle, attente des touristes, protection de l'environnement, préservation du patrimoine) ?

13 Privilégiez-vous un prestataire originaire (ou résident de longue date) de la région qui réinvestit ses bénéfices localement ?

Oui Non

14 Privilégiez-vous l'achat de produits alimentaires frais et produits localement lorsque la logistique du voyage le permet ?

Oui Non

15 Dédiez-vous un pourcentage de votre chiffre d'affaires et/ou participez-vous directement à des actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales ou de l'environnement (santé, éducation, reboisement, emploi et formation) ?

Oui Non

C) AMÉLIORER LES PROCESSUS DE PRODUCTION

Avoir une politique de management, de communication et de production responsable

16 Quelles sont vos méthodes de suivi et de contrôle de la qualité de vos produits et de vos activités/prestations ?

17 Réalisez-vous systématiquement une étude de l'impact environnemental et social lié au développement d'un projet touristique ?

Oui Non

Précisez :

18 Le plan de formation du personnel concerné par l'élaboration, la vente des voyages et séjours et leur accompagnement comprend-il des actions de sensibilisation au respect des cultures, des populations d'accueil et de l'environnement ?

Oui Non

Si oui, quel type d'actions :

19 Ajoutez-vous, au cours de vos circuits, quelques heures ou journées à pied, à dos de chameau ou de cheval et/ou l'emploi de guides locaux issus des communautés locales ?

Oui Non

Si vous avez accru la part de ce type de modes de transports, expliquer comment et dans quelles proportions :

20 Savez-vous quelle part du Chiffre d’Affaire (CA) généré par vos voyages bénéficie aux communautés locales (emplois directs et prestations terrestres) ?

Ce tableau, utilisable pour chacun des voyages concernés, peut vous aider à l’évaluer :

RÉPARTITION PAR VOYAGE	Coût Unitaire	Quantité	Chiffre d’Affaire	%
Chiffre d’Affaires total du voyage				
Prestations Tour Operateur (TO)				
Accompagnateur du TO				
Frais Accompagnateur du TO				
Logistique au départ du TO				
Acheminement				
Aérien				
Terrestre				
Autre				
Prestations terrestres				
Marge réceptif local				
Hôtellerie				
Transport terrestre : 4X4, minibus, transferts				
Nourriture hors hôtellerie				
Matériel logistique (campement, cuisine)				
Emplois directs				
Encadrement : accompagnateur, chauffeurs- guides, guides locaux				
Logistique d’hébergement : cuisiniers, aides de camp...				
Emplois liés à la logistique de portage animal				
Location animaux de bas				
Pourboires, si inclus dans prix de vente				
Taxes d’entrées dans les aires protégées ou les sites				

DEUXIÈME PARTIE

RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES PRESTATAIRES ET LES FOURNISSEURS

A) LES RELATIONS AVEC SES PRESTATAIRES

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Travailler avec des prestataires compétents, mobilisés et formés partageant les mêmes valeurs et principes de travail

21 Avez-vous intégré dans les contrats avec vos prestataires les critères de tourisme durable que vous vous êtes fixés ?

Oui Non

Si oui, lister les principaux critères :

22 Comment privilégiez-vous des relations durables avec vos prestataires et un maintien de prix équitables ?

Privilégier, à tous les niveaux et à compétences égales, les emplois directs locaux

23 Les postes d'encadrement et autres emplois chez vos partenaires locaux sont-ils occupés par des personnels originaires du pays ou de la région ?

Emplois	oui	non
Direction		
Coordination logistique		
Guidage de groupe		
Secrétaires		
Chauffeurs		
Cuisiniers		
Chameliers et autres		
Porteurs		
Autres emplois		

Favoriser l'apprentissage et le transfert de compétences

24 Disposez-vous d'une grille d'évaluation ou appliquez-vous un plan de formation de vos fournisseurs et/ou prestataires locaux ?

Oui Non

25 Financez-vous des cours de langue pour vos guides locaux ?

Oui Non

26 Privilégiez-vous les guides diplômés, si une formation adéquate existe dans le pays ?

Oui Non

Veiller au juste respect des minima sociaux

27- Quelle est votre méthode pour garantir une gestion du personnel local équitable et veiller au respect des minima sociaux (contrôle et amélioration des conditions de travail, salaires et pourboires, etc.) ?

ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

28 Quels moyens avez-vous mis en place pour améliorer la protection du patrimoine naturel dans les régions où vous organisez des séjours touristiques ?

Appliquer une politique de gestion des déchets

29 Quelles sont les actions que vous avez prises pour éliminer ou pour réduire la quantité de déchets générés par votre activité ?

Préciser les actions que vous avez entreprises et que vous prévoyez d'entreprendre, ainsi que les pays dans lesquels elles sont/seront mises en oeuvre :

Pays	Actions menées	Actions à entreprendre

30 Encouragez-vous vos clients à ramener les déchets toxiques (piles usagées, tubes de pommade, aérosols, emballages de pellicule photo, etc.) dans leur pays d'origine et à y laisser les emballages avant de partir ?

Oui Non

Appliquer une politique de gestion des ressources naturelles (eau, bois, énergie, alimentation, etc.)

31 Comment réduisez-vous l'utilisation des ressources naturelles, la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les pollutions ?

Préciser les actions entreprises et que vous prévoyez d'entreprendre, ainsi que les pays dans lesquels elles sont/seront mises en oeuvre :

Pays	Actions menées	Actions à entreprendre

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Favoriser la mise en place d'une limitation de l'accès à certaines régions fragiles

32 En relation avec vos prestataires, développez-vous des partenariats avec les autorités nationales et locales et les aires protégées afin d'encourager la mise en place de système de protection des patrimoines naturels et culturels (écotaxes, zonage, gardiennage, etc.) et de critères de réglementation d'accès ?

Oui Non

Préciser les actions que vous avez entreprises et que vous prévoyez d'entreprendre ainsi que les zones concernées :

Zones concernées	Actions menées	Actions à entreprendre

B) SENSIBILISER SON PERSONNEL, SES PRESTATAIRES ET SES ÉQUIPES LOCALES

Sensibiliser son personnel au respect de l'environnement et favoriser la préservation du patrimoine local

33 Avez-vous engagé des actions afin de sensibiliser votre personnel au respect de l'environnement et à la préservation du patrimoine local de vos destinations ?

Oui Non

Si oui, préciser quel type d'actions :

Sensibiliser ses prestataires et équipes locales au respect de l'environnement et favoriser la préservation du patrimoine local

34 Informez-vous et sensibilisez-vous vos prestataires au respect des réglementations locales, nationales et internationales en vigueur (faune et flore en voie d'extinction ou menacées, antiquités, etc.) ?

Oui Non

35 Vos guides sont-ils formés à la protection du patrimoine culturel (pas de flash dans les abris rupestres, ne pas toucher les gravures et peintures, laisser les fossiles et les objets archéologiques, etc.) ?

Oui Non

36 Dédiez-vous un pourcentage de votre chiffre d'affaires ou participez-vous à des actions de conservation, de restauration ou de développement en faveur des patrimoines naturels et culturels ?

Oui Non

Si oui, lister les actions que vous avez soutenues et que vous prévoyez de soutenir en faveur des patrimoines naturels et culturels :

Zones concernées	Actions soutenues	Actions à soutenir

C) OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Adapter les modes de déplacement dans le désert

37 Laissez-vous les véhicules à une distance respectable des sites culturels, rupestres, archéologiques, des villages visités, des campements et des sites naturels (dunes, etc.) ?

Oui Non

38 Les véhicules de vos prestataires sont-ils régulièrement entretenus et contrôlés selon les réglementations en vigueur ?

Oui Non

39 Les chauffeurs et les guides sont-ils formés à une conduite sûre dans les déserts ?

Oui Non

Protéger les ressources naturelles

40 Avez-vous limité les parcours et la taille de vos groupes à un niveau qui soit compatible avec la capacité de charge des écosystèmes et des sites parcourus ?

Oui Non

41 Organisez-vous la logistique de vos circuits en autonomie de fourrage (si vous utilisez des animaux de bas) d'eau et de nourriture si leur acquisition en cours de voyage présente un risque pour les populations locales et pour l'environnement ?

Oui Non

42 Modifiez-vous, même légèrement, l'itinéraire et les lieux de campement d'un voyage sur l'autre afin de permettre à l'écosystème de se régénérer après votre passage ?

Oui Non

43 Avez-vous sélectionné des hébergements démontables afin de les déplacer, le temps pour l'écosystème de se régénérer ?

Oui Non

44 Avez-vous sélectionné des hébergements situés dans les déserts dont l'architecture et le système d'exploitation optimisent les consommations d'énergie et d'eau ?

Oui Non

45 En relation avec vos prestataires, limitez-vous au maximum les emballages et l'utilisation de produits non biodégradables dans la logistique et l'achat de nourriture ?

Oui Non

46 En relation avec vos prestataires, évitez-vous la fourniture de bouteilles d'eau minérale à vos clients lors des déplacements dans les déserts ?

Oui Non

47 Vos équipes locales peuvent-elles expliquer les avantages de la purification chimique de l'eau aux clients ?

Oui Non

RECOMMANDATIONS

Les questions qui précèdent vous ont permis de faire un bilan de votre activité dans les déserts. Analysez vos réponses, comparez les actions que vous avez déjà entreprises et celles qui vous restent à mettre en œuvre. Sur la base de cette auto-évaluation, définissez vos priorités, établissez un plan d'actions, et mettez les en œuvre, même si c'est à petite échelle dans un premier temps, pour poursuivre et renforcer votre engagement pour la protection des déserts et leur développement durable.

CETTE GRILLE D'ÉVALUATION EST UNE INITIATIVE CONJOINTE :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

La Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE) collabore, sous l'égide du PNUE, avec les gouvernements, les autorités locales et les industries (y compris du secteur touristique) pour promouvoir des politiques et des pratiques qui sont plus saines et plus sûres, encouragent l'usage efficace des ressources naturelles, défendent la gestion appropriée des produits chimiques, intègrent les coûts environnementaux, et réduisent la pollution et les risques au public et à l'environnement.



Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

La Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE)

Tél : +33-1-44371450

www.unep.fr

THE TOUR OPERATORS INITIATIVE FOR SUSTAINABLE TOURISM DEVELOPMENT

L'initiative des voyageurs pour le développement du tourisme durable est un réseau qui réunit plus de 20 voyageurs qui se sont engagés à intégrer les principes de durabilité dans leurs activités professionnelles et à collaborer en vue de promouvoir et diffuser des pratiques compatibles avec le développement durable. L'initiative TOI a été mise au point grâce au soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).



TOUR OPERATORS INITIATIVE

FOR SUSTAINABLE TOURISM DEVELOPMENT
INITIATIVE DES VOYAGISTES
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE

Tour Operators' Initiative for Sustainable Development (TOI)

Tél. : + 34- 91 567 81 00

www.toinitaive.org

Ce questionnaire d'évaluation est publié avec le soutien du Ministère français de l'Ecologie et du Développement Durable.

